

# L'AMI DE MORGES

Prix d'abonnement:  
1 an. 6 fr. 6 mois, 3 fr. 3 mois, 1 fr. 50  
Etranger : le port en sus.

On s'abonne à l'administration et dans tous les bureaux de poste.

FONDÉ EN 1860

## FEUILLE D'AVIS DU DISTRICT

Chronique locale et régionale. -- Résumé des nouvelles suisses et étrangères.

PARAISANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Rédaction et Administration : Imprimerie Rue du Lac 23 & Quai Lochmann

TÉLÉPHONE 72.154

CASINO DE MORGES :- Grande Salle du Restaurant

MERCREDI 3 FÉVRIER, à 20 h. 30

## Assemblée Populaire

organisée par les partis radical et libéral contre

L'Initiative communiste pour la représentation proportionnelle

ORATEURS :

**MM. Norbert Bosset**, président de la Commission des finances du Conseil des Etats.

**André Cordey**, député, à Lausanne

Invitation cordiale à tous les citoyens.

TEMPLE DE MORGES

Samedi 6 Février 1937, à 20 h. 30

(Portes à 20 heures)

## CONCERT ANNUEL

de la « Jeune Helvétie »

offert à ses membres honoraires et passifs, avec le précieux concours de

**Mme L. GARDON**, pianiste, lauréate du Conserv. de Paris

de **MM. Robert BURGNARD**, basse

Grand prix d'honneur du Concours des Chanteurs-Amateurs (Lausanne 1936)

**Georges CRUCHET**, violoncelliste

et **P.-A. GAILLARD**, organiste

Direction : **M. Henri LAVANCHY**

AU PROGRAMME : Sept beaux chœurs de van Beethoven, Viana, Max Bruch, J. Apothéloz, Plunhof, Piantoni, Hegar et Rameau. — En plus, une primeur de A. Dénéréaz : « Chanson du Printemps », chœur de choix pour le concours de Payerne.

PRIX DES PLACES, pour les non-sociétaires : 2 fr. (taxe municip. comprise). Les enfants paient demi-place.

Elles peuvent être retenues d'avance au Magasin de **MM. MEYER Frères & Cie**, Rue Centrale.

GRANDE SALLE DU CENTRAL - MORGES

Samedi 30 janvier, à 20 h. 30

Dimanche 31 janvier, à 14 h.

Soirée

Matinée

offertes à ses Membres Passifs et amis par le

Jodlerclub "Edelweiss", Morges

Direction : **L. SCHMIDT**

L'Orchestre Champêtre "Echo du Léman",

BAL

jusqu'à 5 heures

Après la soirée

Entrées : Fr. 1.50, taxe comprise. — Enfants, en matinée, demi-place  
Les cartes de membres passifs, à fr. 3.—, peuvent être retirées à la Boucherie BERGER et au Magasin de modes ANKLIN-MOSER, Grand'Rue, Morges

Les changements d'adresse sont gratuits

Chapelle de l'Eglise libre  
MORGES

Dimanche 31 janvier, à 20 h.

## CONFÉRENCE

missionnaire

avec projections lumineuses  
donnée par **A. de MEURON**  
Secrétaire de la Mission Suisse

La vie d'un des vétérans :  
Ernest Creux

Invitation cordiale à tous.

Collecte à l'issue de la conférence en faveur de la Mission suisse.

Comme l'arche de Noé

construite pour lutter contre le déluge, le bâtiment actuel est un refuge contre la dévaluation, l'inflation et la déflation.

Par la rationalisation on construit maintenant très bien, très solidement et très bon marché.

Trois modèles de chalets et trois modèles de maisons différents depuis 7.500 francs.

Même un petit chez soi ne vaut-il pas mieux qu'un grand chez les autres ?

On peut écrire à **M. Alfred JAYET**, Case ville 1566, à Lausanne, qui renseignera.

OF.19L

## CINEMA SONORE, MORGES

Samedi 30 et Dimanche 31 Janvier

SOIRES à 20 h. 30

MATINÉE dimanche à 14 h. 30

**Charles BOYER** Danielle DARIEUX

dans le grand film du jour :

## MAYERLING

d'après le passionnant roman de Claude ANET  
Musique du maître HONEGGER

C'est le drame d'amour poignant et touchant de l'archiduc Rodolphe avec la jeune et jolie Marie Vesera

Location Tél. 72.424 ou 72.139.

LA DIRECTION

Grande Salle de la Concorde :- Morges

## CONFÉRENCES Religieuses

par **M. U. COSANDEY**, évangeliste

Chaque soir à 8 heures :

Jeudi 4 février : **La voix du fils de l'homme**

Vendredi 5 février : **La voix de l'Eternité**

Samedi 6 février : **La voix d'un martyr**

Dimanche 7 février, à 20 h., au TEMPLE DE MORGES

Le Crépuscule d'une Civilisation

Cordiale invitation

## Programmes

pour Soirées

livrés rapidement par

l'Imprimerie de l'Ami

## SERVICES RELIGIEUX

DIMANCHE 31 JANVIER 1937

Eglise Evangélique Nationale

(Collecte en faveur des Missions)

9 h. 45	Sonnerie des cloches
10 h. —	Prédication
11 h. 15	Culte de jeunesse.
11 h. 15	Ecole du dimanche
12 h. 15	Baptêmes
Monnaz — 9 h. 45	Prédication

M. Bergier

M. Mayor

Deutsche evangelische Landeskirche

15 Uhr. — Jungfrauenverein im Pfarrhaussal

20 Uhr 15. Bibelstande im Pfarrhaussal.

Pf. Süstrunk

Eglise Evangélique Libre

Dimanche missionnaire

10 h. —	Prédication	M. A. de Meuron
11 h. 15	Culte de jeunesse.	
20 h. —	Conférence missionnaire avec project.	
Jeudi 4, 20 h. 15	Etude biblique.	

Union chrétienne de Jeunes Gens

Samedi à 20 h. 15, à la Concorde, 1<sup>er</sup> étage

La psychotechnique, J. Reymond, anc. chef de gr.

Union chrétienne de Jeunes Filles

Lundi à 20 h. 15, à la Concorde

La vie des aveugles, causerie par Mlle Vogt.

Les familles

**Marti - Senn** et **Stadlin - Senn**

dans l'impossibilité de répondre individuellement à chacun, prient toutes les personnes ayant pris part à leur cruelle épreuve, de recevoir ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Morges, Janvier 1937.

# Notre Vente de Blanc

sera cette année des plus intéressante

Ouverture Lundi 1<sup>er</sup> Février.

Nos marchandises sont de première qualité et les prix particulièrement avantageux.

Grand choix de linge de maison

Lingerie fine et courante pour dames et enfants

Chemiserie pour messieurs et jeunes gens

**BONNARD & Cie**

Trousseaux complets Lausanne

Devis sur demande

Atelier spécial de lingerie

Demandez le catalogue

## Denges

Samedi 6, Dimanche 7 février  
Portes 19 h. 30 Rideau 20 h.

## S O I R E E S

données par le

### Chœur Mixte "Le Lien", Denges

Réservez fr. 1.50. Autres places fr. 1.—. Enfants, demi-place, sauf réservées

## Cartes de visite en tous genres.

Exécution soignée  
Imprimerie de l'Ami

## A V I S

J'informe le public de Morges et Environs que j'ai ouvert une

## PAPETERIE

Morges

Grand'Rue, 18  
W. ALBER, relieur

## Tableau des chiens

Le tableau des chiens soumis à l'impôt pour 1937 est déposé pour enquête au Greffe municipal d'ici au 30 janvier 1937.

Morges, le 18 janvier 1937.

Greffe municipal.

## A LOUER de suite

appartement de 2 chambres (évent 3), cuisine et chambre de bains, à personnes tranquilles.

S'adr. à l'Etude des notaires Gonvers, à Morges.

Feuilleton de l'*'AMI DE MORGES'*

James-Oliver CURWOOD

## Le bout du Fleuve

Version française de  
Paul GRUYER et Louis POSTIF

15

Il en oubliait, dans son trouble, la longue barbe qui lui couvrait le visage et tant de changements survenus dans sa personne.

Ils avaient été, jadis, une paire d'amis. Des centaines de fois, ils s'étaient assis dans le calme crépuscule des longs soirs, à causer du beau Saskatchewan, que tous deux aimait aussi passionnément.

Andy parlait du Bout du Fleuve, de sa source mystérieuse parmi les pics des lointaines montagnes de l'Ouest, vrai paradis de l'or où il devait être beau d'aller, pour y querir les trésors cachés.

Lui, le vieux dragueur d'or, n'avait

point changé. Peut-être, seulement, sa barbe était-elle plus rouge et plus drue, ses cheveux plus hirsutes que par le passé.

La drague exhalait son odeur coutumière de lard. Keith l'aspira à pleins poumons, et tout son être en frémît de joie. Il en avait autrefois des nausées, du lard de Duggan. Aujourd'hui, il en aurait mangé jusqu'au soir.

Involontairement, il fut pour tendre la main au bonhomme, en disant : « C'est moi, John Keith! Tu ne me reconnais pas? »

Il réprima son geste et, d'un air détaché, prononça :

— Un beau temps, camarade!

Andy Duggan approuva d'un vague signe de tête, et toisa Keith du crâne aux pieds, comme s'il cherchait à identifier son homme. Voyant qu'il n'y réussissait pas, il grommela :

— Il fait toujours beau sur le fleuve, qu'il pleuve ou que le soleil brille! Celui qui prétend le contraire n'est qu'un fichu menteur.

C'était bien là Duggan, toujours prêt

## Subside pour reconstitution du vignoble

Inscription pour les replantations en 1937.

En exécution de l'arrêté du Conseil d'Etat du 26 février 1926, il est rappelé aux propriétaires qui ont l'intention de reconstruire des parcelles de vignes en plants américains au printemps 1937, que les inscriptions des subides se font de la manière suivante :

Les propriétaires qui désirent obtenir uniquement le *subside général*, s'inscriront avant le 15 mai au Greffe municipal de la Commune où sont situées les vignes.

Ceux qui désirent obtenir en plus le *subside spécial* en font la demande au Greffe municipal avant le 1<sup>er</sup> mars, au moyen d'un formulaire à établir en 2 doubles que le Greffe leur fournira.

Le fait de s'inscrire pour le subside spécial dispense de l'inscription pour le subside général.

Morges, 22 janvier 1937.

Greffe municipal.

## Avis d'enquête

La Municipalité de Morges, à teneur de la Loi sur la police des constructions, ouvre une enquête publique au sujet du projet suivant :

Construction d'une villa sur la propriété et pour le compte de M. Chs Brandt, en St-Jean.

Les plans sont déposés au Greffe municipal où les observations seront reçues d'ici au 6 février 1937.

Morges, le 28 janvier 1937.

Greffe municipal.

## Avis d'enquêtes

La Municipalité de Morges, à teneur de la Loi sur la police des constructions, ouvre une enquête publique au sujet des projets suivants :

1. Transformations et agrandissement de l'immeuble de M. J. Morax. Passage de la Couronne ;

2. Construction d'une annexe sur la propriété et pour le compte de Sté Immob. Jardins de Bourg S.A., Rue de Lausanne, 16 ;

3. Construction d'une villa sur la propriété et pour le compte de M. Georges Bourquin, sise « En Plan ».

Les plans sont déposés au Greffe municipal où les observations seront reçues d'ici au 3 février 1937.

Morges, le 23 janvier 1937.

Greffe municipal.

## Avis d'enquête

La Municipalité de Morges soumet à l'enquête publique le

## Plan d'alignement du Chemin des Philosophes

Le plan est déposé au Greffe municipal où les observations seront reçues d'ici au 13 février 1937.

Morges, le 14 janvier 1937.

Greffe municipal.

## Votation cantonale

La Municipalité de Morges avise les électeurs que l'assemblée de Commune est convoquée pour les 6 et 7 février 1937, dans la salle du Conseil communal au Casino, à l'effet de voter sur l'

Initiative populaire demandant le remplacement de l'art. 33 de la Constitution cantonale par un art. 33 nouveau en vue de l'introduction du système de la représentation proportionnelle pour l'élection des membres du Grand Conseil.

Le scrutin sera ouvert :

Samedi 6 février, de 17 à 19 h.

Dimanche 7 février, de 11 à 14 h.

A droit de vote dans cette assemblée tout citoyen suisse âgé de 20 ans révolus, domicilié dans le canton depuis 3 mois au moins, et régulièrement inscrit au contrôle des habitants.

Le registre civique est déposé au Greffe municipal d'ici vendredi 5 février, à 20 heures ; il sera définitivement clos dès ce moment là et aucune inscription ne pourra plus y être faite.

Les citoyens, nés en 1917 qui désirent se faire inscrire comme électeurs, doivent être porteurs de leur acte de naissance ou de toute autre pièce officielle indiquant la date exacte de leur naissance.

Pour cette votation, les électeurs peuvent prendre part à l'assemblée d'une autre commune que celle de leur domicile politique.

Les malades et les infirmes sont admis à voter à domicile, si ce domicile est assez rapproché et d'un accès facile. Ils doivent à cet effet faire parvenir à la Municipalité, au plus tard la veille de l'ouverture du premier scrutin, une demande de participer à l'assemblée en justifiant leur incapacité de s'y rendre.

Les citoyens qui ne seraient pas en possession de leur carte civique doivent en réclamer une avant la clôture du registre civique.

Morges, le 25 janvier 1937.

Greffe municipal.

## Locaux

à louer

à la Grand'Rue, pouvant convenir pour magasin, entrepôt ou atelier.

S'adr. au bureau de l'Ami.

140

## Bégaiements

### Bredouillement, peur de parler

Le 4 février 1937 commencera à Lausanne et Yverdon un seul cours spécial, réparti en deux divisions, pour enfants et adultes. (Traitements individuel et à part.) Direction du cours : M. F. Melzer, professeur d'orthophonie à Laufenbourg. Les intéressés sont priés de demander immédiatement notre prospectus et de plus amples renseignements à la Direction de l'Institut d'orthophonie, à Laufenbourg (Argovie). P1445Q

point changé. Peut-être, seulement, sa barbe était-elle plus rouge et plus drue, ses cheveux plus hirsutes que par le passé.

Il secoua son paquet et déclara :

— Je l'aime, moi aussi. Depuis une semaine, j'ai dormi au bord de son eau, pour rien d'autre que le plaisir de sa compagnie. Je reviens de Cumberland-House. La course est longue et il est bon de se retrouver chez soi.

Ce disant, il enleva sa casquette et, affrontant bien en face, le regard d'Andy :

— Sais-tu, demanda-t-il, si Mac Dowell est actuellement à Prince-Albert?

— Il y est... répondit sèchement Andy qui, au nom de Mac Dowell, avait imperceptiblement plissé son front.

Que se passait-il dans sa tête? Keith, étonné, aurait donné beaucoup pour le savoir.

— Le Commandant est toujours là, reprit-il. Tu le trouveras à la caserne.

Et, tournant le dos à son interlocuteur, il disparut dans un fourré.

Keith en demeura tout ébahie. On lui avait changé son homme. Etait-ce bien là le bon vivant d'il y a quatre ans?

Fort désappointé, il remit sa casquette, et continua son chemin.

Au bout de quelques minutes, il se retourna. Duggan était sorti de son fourré et, debout sur la grève, les deux mains dans ses poches, le regardait.

Il lui fit un signe amical, auquel Duggan ne répondit pas. Le dragueur d'or resta là, immobile, énigmatique comme un sphinx, sa grande barbe rousse luisant au soleil matinal. Il ne cessa de fixer ainsi Keith qui s'éloignait.

Keith était fort désappointé, et même un peu inquiet, de cette première expérience. Sans doute, Andy Duggan ne l'avait pas reconnu pour John Keith. Mais il ne l'avait non plus identifié à Derwent Conniston. Et Duggan n'était pas un type à oublier en trois ou quatre ans; ni même en une demi-vie.

Qu'allait dire, de son côté, Mac Dowell? Allait-il, à son tour, ne reconnaître, en lui, ni John Keith, ni Derwent Conniston? Il y avait là une face de la question qui ne s'était pas encore présentée à son esprit. N'importe! Le sort, maintenant, en était jeté. (A suivre).

## Chronique vaudoise

L'anniversaire de l'émancipation. — L'opinion publique vaudoise et les bagarres de La Chaux-de-Fonds. — Les pacifiques révoltes vaudoises ; on voulut rester Suisses. — Une vieille machine de guerre.

On a marqué l'anniversaire du 24 janvier, dans le canton de Vaud, avec plus de solennité et plus d'ampleur que de coutume. La gravité des temps présents, les événements qui se déroulent dans une grande partie de l'Europe, les difficultés croissantes qui étreignent la Confédération et le canton se sont reflétées sur les discours et exposés.

On était certes loin de se douter que, quelques jours plus tard, les bagarres de La Chaux-de-Fonds provoquaient la mort d'un aimable Confédéré, le Dr Bourquin, très connu chez nous, physionomie qu'on aimait à retrouver non seulement dans les occasions politiques, mais aussi dans les réunions d'amis et camarades en dehors des contingences de la vie publique. C'était un enthousiaste et un dévoué. Les médecins sont peut-être les gens qui ont le plus scruté, à côté du corps de leurs semblables, leur âme. S'ils s'occupent de la chose publique — et ils s'en occupent tous peu ou prou, car ils y retrouvent, résumées et totalisées, les particularités de leurs patients, — ils sont des gens en général écoutés. Le docteur Bourquin, devenu presque une personnalité vaudoise par ses relations, était un de ceux-là. Sa mort, survenue dans les circonstances tragiques que l'on sait, a produit une profonde sensation chez nous.

\* \* \*

Dans les propos du 24 janvier, on n'a pas seulement parlé de cette révolution qui, comme toutes les autres révoltes dans le Pays de Vaud, fut pacifique. Les baillis de LL. EE. partirent avec « leur dame » comme on disait déjà dans nos campagnes et leurs enfants. Aucune manifestation au départ de la berline ou de la chaise de poste. Il arriva même que, dans un baillage de la Broye, on accompagna, raconte la chronique, le représentant de la puissante oligarchie sur un certain parcours, quasi amicalement. Nulle part des termes excités, pas même d'ironie.

Au demeurant l'ironie, on ne l'a jamais prisée, on ne la prise guère : le caractère vaudois n'aime pas ça. Ni dans les assemblées, ni dans les conseils, ni dans les prétoires, — et maint avocat, pêtri d'esprit et de sel, en dut faire l'expérience à ses débuts, au dam de la cause qu'il plaideait. Mais on aime la bonne humeur, la bonhomie, rehaussée d'une pointe de malice. A en juger d'après ce qu'on lit sur la Révolution du 24 janvier 1798, c'est à peu près ainsi que les choses se passèrent quand les baillis et les baillives s'en allèrent. Et, partout, on affirma son désir de rester Suisses. Tout comme les Tessinois sur lesquels la main des re-

présents des petits cantons s'était pourtant abattue lourdement, une fois leur émancipation assurée, exprimèrent leurs désirs dans la formule « Liberi et Svizzeri » — « Libres et Suisses ».

Mais, après que les événements de 1798 eussent été traités de la façon la plus attrayante et la plus avisée par d'obligants historiens et journalistes, on parla des temps actuels, laissant à une autre occasion le débat sur les temps futurs, les temps actuels étant déjà assez inquiétants par eux-mêmes. On parla aussi, cela va sans dire, de l'initiative des communistes pour l'application de la R. P. aux élections au Grand Conseil. Ces camarades veulent faire le bonheur du canton de Vaud, on le sait, comme ils ont fait le bonheur d'autres nations ou d'autres peuples. Ils savent si bien que la R. P. détruire et dissoudre les organismes politiques qu'ils la considèrent comme un des outils les mieux faits pour parvenir à la réalisation de leurs fins.

Ils préconisent son application en supprimant les cercles comme base électorale, — ces cercles qui permettent de tenir compte des particularités et des intérêts régionaux. Ils ne veulent pas de quorum et pour cause : les minorités, furent-elles les plus extravagantes, les plus immorales et les plus antipatriotiques, doivent être représentées.

La R. P., vieille machine de guerre. Il faut croire que l'exemple du Conseil national et de certains parlements cantonaux ne sert de rien ! Et pourtant, les plus enthousiastes proportionnalistes — d'avant son introduction dans leurs cantons ou sur le terrain fédéral, — viennent vous dire : « Gardez-vous à carreaux de cette boîte à Pandorre ». H. Lr.

## La panacée de la dévaluation

L'autre jour, M. P. Béguin, directeur du « Bulletin Commercial et Industriel suisse », exposait à la Commission romande de Rationalisation, les résultats de son enquête sur les trois premiers mois de dévaluation.

Sans doute, déclarait-il, il est prématûré de se prononcer à cet égard. Toutefois, on peut déjà tabler sur quelques renseignements.

L'industrie d'exportation marque, en effet, pour la première fois depuis 1929, une plus-value. Non pas qu'elle retrouve les deux milliards d'il y a 8 ans, puisqu'elle n'a ajouté en 1936 que 60 millions aux 822 de 1935. Cependant, le quatrième trimestre de cette année se redresse de 64 millions, à lui seul, contre 44 dans le même laps de temps de 1935. Pourquoi faut-il qu'en ajoutant à ces 44 millions 43 %, bénéfice de nos ventes à l'étranger par suite de la dévaluation, on obtienne assez exactement notre avantage actuel ? Pourquoi faut-il que le volume ici, confirme la valeur ! Si pour le fromage, la dimi-

nution est un peu moins forte dans le dernier quatrième trimestre, elle ne l'est pas, et de loin, pour les chaussures. Statu quo pour la soie, le coton et la laine. Sans doute, la broderie et l'industrie de la paille progressent. Mais le fer est stationnaire. L'aluminium double-t-il ses résultats, comme l'horlogerie surtout, les couleurs, que les instruments, les appareils, les compteurs électriques, restent au même niveau, comme les produits pharmaceutiques et chimiques. Les machines reprennent depuis 1935, 1936 n'étant pas supérieur.

Or, il se pourrait qu'en raison de ce comportement, même les augmentations, ne fussent point dues à la dévaluation. En effet, le réarmement mondial général semble s'être traduit chez nous par une reprise, non pas du quatrième trimestre particulièrement, mais des trois autres qui l'ont précédé, donc avant la dévaluation.

L'hôtellerie a cru — elle le croit peut-être encore — qu'elle doit sa prospérité présente, malgré l'hostilité de la nature, au geste du 26 septembre. Comment explique-t-elle que parmi les étrangers, nombreux furent les Français, les Italiens, les Hollandais, qui ont dévalué avec nous ? On affirme que nos voisins de l'ouest n'ont fait que suivre leurs capitaux dans le refuge que notre pays représentait pour eux.

Les C. F. F. et le chômage ont naturellement accusé la reprise. Mais qui affirmerait que le réarmement national — les 330 millions de l'emprunt de guerre — n'a pas particulièrement joué un rôle ?

Sans doute, jusqu'à la fin de l'année, le coût de la vie n'a pour ainsi dire pas changé. Mais les prix de gros, malgré leur atténuation chaque mois, paraissent de hausse. L'Etat fédéral se croit justifié de faire passer les derniers en date, qui n'ont pourtant aucun rapport avec la manipulation de ces derniers mois, sur le compte du boom des matières premières.

Dans tous les pays qui ont dévalué, les dépenses ont augmenté. Tant que la compagnie des commissions fédérales, qui vient de s'adoindre une nouvelle unité, n'aura pas rapporté, nous devons tenir le budget de 1937 pour déficitaire par 100 millions. Il faudra, en outre, amortir l'emprunt de défense nationale, en servir les intérêts. Et les dettes à milliards des C. F. F. et du désendettement agricole ? Ne devaient-ils pas fondre avec la dévaluation ?

Les dettes restent entières. Il y aura amélioration que si la situation internationale s'améliore. Notre dévaluation n'aurait-elle servi à rien ? Serait-elle même la dernière ? Celle que nous avons faite n'avait en tous cas aucune raison financière : jamais un pays n'a dévalué avec une pareille couverture or. Contrairement à ce qu'on a dit, on n'a pas voulu sauver la monnaie : on voulait abaisser le coût de la vie.

Si nous maintenons ce dernier assez

bon, on perdra le souvenir de l'« île de vie chère ». Le Conseil fédéral fu plein de bonnes intentions à cet égard. N'a-t-il pas dégrisé les tarifs douaniers de 13 millions ? Hélas ! cela ne représente que 4 % des recettes de 1935 ! Et, le voici, en outre, qui rétablit déjà des droits sur certains produits !

Quant aux dégrèvements fiscaux, nous les attendons encore. La dévaluation devait permettre de démolir les barrières douanières, les contingements et les restrictions. Avec deux tiers de milliard « gagnés » par le Trésor, grâce à notre défaillance, on allait assurer la refonte de nos finances fédérales.

Rien n'a été fait, ni obtenu. La dévaluation fut un coup d'épée dans l'eau. Mais qu'on ne nous parle plus à Berne de la nécessité d'impôts nouveaux, quels qu'ils soient ! Les Suisses sont patients, les Suisses romands un peu moins et il se pourrait qu'à la longue, les uns ou les autres, fissent comprendre à qui de droit leur manière de penser.

## CHOSES ET AUTRES

**Le transport des arbres abattus.** — Les bûcheurs américains expédient par voie fluviale les troncs d'arbres abattus et liés ensemble en forme de radeaux. Le plus grand radeau que l'on ait connu jusqu'à ce jour remonte à 1906 — il y a trente ans — et parcourt vingt mille kilomètres sans accident avant d'atteindre San Francisco où il était destiné à la réfection des quais. Il représentait un volume de près d'un million de pieds cubes, ou 300,000 mètres cubes.

**Un reporter de sang froid.** — Le premier homme qui eut l'audace de faire un radio-reportage d'une descente en parachute est un Américain du nom de Buddy Bushmeyer qui, en 1930, se lança du haut d'un avion à Roosevelt-Field (Long-Island) volant à neuf mille mètres d'altitude.

Il avait un microphone attaché autour de la poitrine et dépeignit par le menu toutes ses sensations. On imagine celle des auditeurs confortablement installés chez eux, en pantoufles.

## Chronique régionale

**St-Saphorin.** — Le Conseil d'Etat a alloué un subside à cette commune de 675 francs, au maximum, pour construction d'une canalisation d'égouts et amélioration du carrefour sur la route cantonale N° 75.

**Bussigny.** — Le Conseil d'Etat a alloué un subside de chômage de 750 fr., payable par le « centime pour le travail », pour correction de la route du Bochet.

**Allaman.** — *Arrestation d'un malfaiteur.* — Six gendarmes ont procédé, mardi matin, dans une maison située dans les environs d'Allaman, à l'arrestation d'un malfaiteur nommé Schärer, évadé du p-

Feuilleton de l'« Ami de Morges »

## ... et le prince l'épousa

Roman par

52

PIERRE DHAËL

Alexis, son prince, s'était embarqué, il y a quelques mois à peine, débordant de joie et de santé, avec une femme belle et parfaite qu'il adorait, pleins, tous deux, de curiosité pour un pays magnifique qu'ils allaient découvrir. Et, de toute cette joie, de toute cette santé, de tout ce bonheur, qu'en avait fait ? Qu'est-ce qu'il en avait fait, lui, le comte Serge ?

Aveuglé par l'exaltation de ses propres sentiments, il avait poursuivi une œuvre de destruction et de mort. Maintenant, sur ce bateau qui voguait vers la France, que ramenait-il ? Un ménage brisé ; un malade étendu sur une chaise-

longue, une femme seule, digne et attristée, dont il voyait les grands yeux se poser sur lui, impassibles et calmes, mais dont le regard ne lui pardonnait pas.

Le comte demeurait longtemps debout à côté de la chaise du prince. Il essayait de le distraire et de lui parler. Mais Alexis, souvent, laissait sa tête retomber en arrière et fermait lentement les yeux.

Alors, le vieux précepteur comprenait qu'Alexis était las de sa présence. De ses vieilles mains qui tremblaient, il remontait la couverture, regardait ce visage pâle, si beau autrefois, mais que le mal défigurait et, l'âme déchirée et impuissante, il s'éloignait.

Olga elle-même le lassait. Cette belle fille, dont la vie exubérante, le caractère joyeux et l'entrain d'autrefois l'amusaient, lui était devenue maintenant une fatigue.

Il lui en voulait de lui avoir découvert les fiançailles de Michelle avec son cousin et d'avoir allumé en son cœur, en lui faisant douter de la pureté de sa femme, une jalouse posthume.

Il se souvenait d'avoir, à la veille de son mariage, reçu, sur un carton parfumé,

une sorte de dénonciation anonyme. Il n'y avait pas prêté attention, car il était, à ce moment-là, trop heureux.

Maintenant, il y repensait : était-ce possible que Michelle eût aimé quelqu'un avant lui ? Non ! Quand il se rappelait quelle avait été aux premiers jours de leur union la découverte de toute cette pureté, une expérience antérieure de la vie sentimentale lui paraissait invraisemblable. De toute évidence, Olga avait menti !

Qu'est-ce qu'ils avaient donc tous, à s'être acharnés contre elle ?

Il voyait Michelle aller et venir sur le pont. Elle avait réglé sa vie. Aux mêmes heures, elle accomplissait les mêmes actes, avec une régularité impressionnante. Sans doute, elle pensait ainsi se faire illusion sur la durée du voyage ?

Elle s'approchait de la chaise de son mari, se penchait vers lui, et lui demandait des nouvelles de sa santé avec un affectueux intérêt. Mais elle ne demeurait que quelques secondes, à peu près le temps qu'elle eût mis à faire à un étranger une visite de courtoisie. Ensuite, elle

continuait sa promenade.

Il remarqua qu'elle avait enlevé ses bijoux. Seul, restait à son doigt, l'anneau de platine de leur mariage.

La mise aussi était devenue plus simple. On avait l'impression que, femme seule désormais, elle cherchait à s'effacer et à ne point attirer l'attention des hommes.

Et, pourtant, cette simplicité, Alexis le constatait, seyait mieux que toutes les recherches de l'élégance à son indiscutable beauté.

Il reconnaissait à peine la petite créole au visage presque enfantin, aux yeux joyeux, confiants en la vie, qu'il était allé chercher à la Villa Espérance et qu'il avait amenée avec lui tremblante de tendresse et d'espoir.

Une année avait suffi pour faire d'elle une femme : sa beauté, comme son âme, avait mûri et s'était affinée, sa personnalité s'était accusée. Maintenant, elle plaisait, non plus par sa grâce fraîche et enfantine, mais par son expression profonde.

(A suivre).

nientier de Witzwil, il y a six mois, connu sous plusieurs noms, escroc international, maître-chanteur, affilié à une bande internationale dont les ramifications vont jusqu'en Amérique. Schäerer a été écroué dans les prisons d'Allaman, avec un des habitants de la maison qui l'avait hébergé.

## Chronique locale

**Navigation automobile.** — Devant le développement intense de la navigation automobile et pour donner suite à de nombreuses demandes, le Club Nautique Morgien a pris l'initiative de fonder une section hélène.

Dans une assemblée qui réunissait les propriétaires de bateaux moteurs et le comité du Club Nautique Morgien, il a été décidé à l'unanimité des membres présents, la fondation de cette sous-section dans le cadre des statuts du C. N. M. Celle-ci prendra nom de Club Nautique Morgien, Section Hélène. Les membres bénéficieront de tous les avantages concédés aux propriétaires de bateaux à voile, assurance collective, matériel, protection de la fédération suisse de la navigation automobile, en ce qui concerne l'interprétation et l'application du nouveau règlement intercantonal concernant la police de navigation sur le Léman.

Cette section, dont deux membres feront partie du comité du Club Nautique Morgien, a nommé provisoirement MM. J. Regamey et H. Degallier et le C. N. M. fait appel à tous les propriétaires d'embarcations pour assister à l'assemblée générale qui aura lieu le 22 février, à 20 h. 30, à l'Hôtel du Mont-Blanc.

Les nouvelles dispositions du règlement de police ordonnent à tous les conducteurs de voiliers ou de bateaux moteurs un *permis de conduire* qui sera délivré par une personne désignée par le C. N. M. et agréée par le Département des Travaux Publics, autorité compétente.

Nul doute que la nouvelle section du C. N. M. développera la navigation à moteur et que les sorties familiales, régates, gymkana, etc., resserreront les liens qui doivent unir tous les navigateurs de notre cité.

**Laiteries Réunies de Morges et Environs.** — Cette société groupant les producteurs de lait de Morges et des villages environnants, a eu son assemblée générale mercredi, au Casino. Plus de 120 membres avaient répondu à l'appel du Comité.

M. A. Schneider, de La Caroline, président, ouvre la séance à 10 h., en souhaitant la bienvenue à tous les participants. Après l'adoption du procès-verbal, lu par le secrétaire M. Ch. Grand, député à Lonay, c'est la lecture du rapport présidentiel.

Rapport clair et concis faisant le tour d'horizon de notre société. Il donne un aperçu de la situation de notre industrie laitière. M. Schneider recommande aux membres des Laiteries de vouer tous leurs soins à produire un lait propre et sain afin de toujours satisfaire le consommateur. Il démontre aux producteurs tout le tact que doivent posséder nos porteurs de lait pour l'accomplissement de leur tâche journalière et rompt une lance en faveur de la consommation du lait, aliment par excellence. M. Schneider exprime sa satisfaction de la bonne marche des Laiteries Réunies et remercie tout le personnel. Il fait appel à la solidarité paysanne pour l'amour de la terre et de la patrie.

Puis, c'est au tour du gérant M. A. Dufaux, à présenter le rapport commercial. Il est heureux de voir les membres des Laiteries répondre chaque année plus nombreux à l'appel du Comité, ce qui prouve l'intérêt et l'attachement qu'ils portent à la société. Il passe en revue les différentes branches d'exploitation et, chiffres à l'appui, il prouve l'activité des Laiteries Réunies. Le gérant démontre la nécessité de n'avoir que des produits de première qualité à offrir au public. Il exprime sa satisfaction des progrès réalisés dans la tenue des étables et du bétail, conditions essentielles pour l'obtention d'un lait de premier choix. M. Dufaux fait part de la bonne marche des Laiteries, au point de vue des ventes et du chiffre d'affaires.

Il termine en faisant appel à la compréhension et à la collaboration du producteur et du consommateur.

Les comptes font l'objet d'un rapport de la Commission de gestion et sont adoptés.

Le Comité est réélu, par acclamations, pour une période de trois ans et se compose de MM. A. Schneider, La Caroline, président; Ch. Grand, Lonay, secrétaire; C. Voffray, Vufflens, caissier; Alf. Ogay, Lully et Félix Cretegnay, St-Saphorin, membres.

La Commission de gestion est nommée en les personnes de MM. Maurice Minard, à Tolochenaz, Louis Rochat, à Monnaz et Georges Perey, à Vufflens.

L'ordre du jour étant épousé, la séance administrative est levée. M. le président donne alors la parole à M. A. Chaponnier, ing.-agr. à Marcellin, pour une conférence sur la *culture rationnelle du blé*. Celui-ci sut captiver son auditoire et prodiguer quantité de conseils utiles à nos agriculteurs.

La salle se vide pour aller faire honneur à la traditionnelle fondue.

Il est midi, la grande salle du restaurant se remplit, elle est bientôt trop petite et l'on est obligé d'utiliser encore la salle à manger, c'est dire qu'il y a du monde.

Les fils des membres qui avaient été invités pour la fondue sont là nombreux. Chacun prend place autour des tables où les réchauds sont déjà allumés.

Les cuisiniers, les mêmes que l'an dernier, qui avaient quitté en « tapinois » la séance pour prendre possession de leurs fonctions dans les sous-sols du Casino, s'informent s'ils peuvent ouvrir les feux.

Sur un signe du président, le premier caquelon fait son apparition, salué par des bravos enthousiastes; puis les caquelons arrivent les uns après les autres sans interruption jusqu'à ce que les estomacs les plus difficiles soient satisfaits; c'est vraiment un beau coup d'œil de voir près de 150 personnes affairées autour des innombrables caquelons. Puis, c'est le dessert: vacherins aussi succulents que la fondue.

Tout à coup, le président se souvient qu'il a encore certains devoirs à remplir. Aussi, après avoir obtenu le silence, M. Schneider salut les invités: M. le préfet, M. Charrière, député, M. Schwar, directeur de la Fédération laitière du Léman, à Vevey, M. A. Chaponnier, ing.-agr. à Marcellin, la presse locale et il félicite les jeunes d'être venus si nombreux.

Il excuse l'absence de M. André, syndic de Morges, empêché au dernier moment, M. Chavan, directeur de Marcellin, retenu, M. Jotterand, président de la Fédération du Jura, que son état de santé empêche d'être des nôtres, M. J. Geyer, gérant de la dite Fédération, retenu à Berne.

Après cela, M. Samuel Schneider est acclamé major de table. Prenant possession de ses fonctions, il demande à l'assemblée de chanter l'*Hymne Vaudois*. Puis la parole est à M. Lavanchy, préfet, qui fait part du plaisir qu'il a d'être au milieu de citoyens qui se sont réunis pour discuter les affaires de leur société et cela dans un excellent esprit. M. le préfet nous parle du devoir de chacun dans les temps actuels et il est persuadé que les membres des Laiteries Réunies de Morges sauront accomplir ce devoir de citoyen et de patriote lors des prochaines votations et élections.

L'assemblée entonne la Prière patriotique pour saluer le discours du préfet.

M. Charrière, secrétaire de la Fédération des Laiteries du Jura, nous donne des renseignements sur celle-ci et sur les décisions qui viennent d'être prises au sujet du prix du lait.

Un chant de l'assemblée et la parole est donnée à M. Schwar, cons. nat. Celui-ci, avec sa verve habituelle, sait charmer son auditoire en le mettant au courant des questions laitières qui ont été résolues ou qui restent à résoudre.

Tous les orateurs ont été écoutés dans le plus profond silence et ils furent tous chaleureusement applaudis.

Puis, c'est la partie familiale, qui se déroule sans interruption, sous l'énergique direction du major de table qui mérite de vives félicitations pour la façon distinguée dont il sut conduire cette partie.

M. Kindermann, comique, sut mettre la note humoristique qu'il fallait, et amuser toute l'assemblée.

Le temps passe, le major de table clôt

la partie familiale par le *Cantique Suisse* chanté debout par toute l'assemblée et la dislocation a lieu par petits groupes.

Ce fut une belle journée de fraternité paysanne.

A. D.

— Voici, à titre comparatif, l'apport en kgs. de lait des sociétés durant les trois dernières années:

	1934	1935	1936
Echichens	174,525.8	145,562.2	156,022.5
Lonay	250,926.8	244,509.6	255,316.2
Lully	188,243.1	171,202.6	175,066.5
Monnaz	156,063	144,352.2	149,265.6
Morges	332,276.4	328,915.1	296,362.9
St-Saphorin	349,311.9	336,228.3	309,039.9
Tolochenaz	190,226.8	193,758.4	173,773.6
Vufflens	240,107.7	227,522.4	230,857.7
Total:	1,881,672.5	1,792,050.8	1,745,704.9

Total: 1,881,672.5 1,792,050.8 1,745,704.9

**La représentation proportionnelle.** — Nous voici à huit jours de la votation cantonale sur l'initiative communiste demandant l'introduction de la R. P. dans les élections des députés au Grand Conseil.

Les communistes ont démontré cette semaine ce dont ils sont capables et le respect qu'ils apportent à la liberté de pensée d'autrui. Le décès du Dr Bourquin est là prouvant que nos extrémistes veulent tout et ne permettent rien. Le jour où ils auraient la majorité, la R. P. serait immédiatement abolie.

Il est donc juste que les partis gouvernementaux, particulièrement à la campagne, ne se laissent pas endormir par cette initiative traîtresse et la combattent vivement. Aussi, dans presque chaque localité, des conférences expliquant les véritables résultats de la R. P. sont-elles organisées. Pour notre contrée, nous avons publié les localités et heures des conférences annoncées jusqu'à ce jour.

A Morges, les partis nationaux organisent une assemblée populaire, mercredi 3 février, à 20 h. 30, dans la grande salle du Casino.

MM. Norbert Bosset, conseiller d'Etat et André Cordey, député à Lausanne, exposeront les dangers de cette loi. Tous les citoyens sont cordialement invités.

**Les beaux arbres.** — L'équipe communale a abattu, jeudi, le plus gros et plus grand des magnifiques arbres qui ornent le Parc de l'Indépendance et qui font l'admiration des coureurs. Il s'agit d'un « Cèdre géant de Californie », sis derrière l'Arsenal, dont la base mesure 8 m. 50 de circonférence. Quoiqu'âgé d'une vingtaine d'années seulement, il était atteint au cœur et son abattage était devenu nécessaire en évitation du danger.

Cette opération qui a attiré de nombreux curieux, fut très difficile et l'enlèvement du tronc et ses racines ne le seront pas moins. Le bois représentera un nombre important de stères.

**Deux films de valeur.** — Les U.C.J.G., appuyées par le Département social romand, ont présenté mercredi soir, au public morgien, deux films de haute valeur, dont le premier, les Jeux olympiques d'hiver, était introduit et commenté par M. M. Suès. Attendu avec impatience, salué de vifs applaudissements, M. Suès fut en quelques minutes recréer l'atmosphère vibrante des Olympiades d'hiver.

Quant aux deux films, annoncés au programme, ils eurent gagnés à être vus sans que des actualités — qui ne l'étaient déjà plus — des coupures de films prochains et d'autres bandes dont on ne souvient pas, les précédassent.

S'il y a 3 ou 4 ans nous goûtais avec un plaisir mêlé d'ennui le *Don Quichotte* de Pabst, nous eûmes, mercredi soir, une joie extrême à le voir, car il était précédé du film des *Jeux de Garmisch*. Nous ne voulons pas dire que celui-ci soit médiocre, au contraire, mais l'impression qu'il nous laisse est pénible.

Que l'on compare simplement les images qui terminent les deux films. Pour chacun d'eux on assiste à l'extinction d'un feu. A Garmisch, la flamme olympique, mathématiquement allumée puis éteinte, une fois disparue ne laisse qu'une sorte d'autel, d'un goût douteux, qui ne tardera pas à recevoir le coup de pioche. Dans *Don Quichotte*, la flamme court, monte, s'élève et s'abat selon ses caprices; elle consume des livres: les rêves du poète, mais — c'est là le trait de génie des metteurs en scène — elle restitue en s'éteignant l'œuvre toujours actuelle de celui dont les rêves furent brûlés par la bassesse

des hommes. Dans le premier film, la flamme une fois éteinte, il ne reste plus rien; dans le second, une fois morte, il reste une œuvre.

Ces deux visions, nous semble-t-il, en disent long.

J. G.

**Cyclistes, attention.** — Les cyclistes sont rendus attentifs au fait que les banderilles sont délivrées, cette année, par la Recette du district.

L'assurance contre les tiers, pour le permis de 1936, est échue demain 31 janvier 1937.

Pour ne pas s'attirer des contraventions, cyclistes, mettez-vous en règle à temps voulu, car la dernière sonne.

**Société des dragons.** — La section de Morges-Aubonne aura son assemblée générale annuelle le dimanche 14 février 1937, à 14 h., à Yens (Grande Salle).

En plus de l'ordre du jour statutaire, il sera procédé à la distribution des prix du tir.

**Jodlerclub « Edelweiss », Morges.** — C'est ce soir que cet intéressant groupe, sous la direction de M. L. Schmidt, donnera sa soirée annuelle, qui sera répétée demain dimanche, en matinée 14 h.

Un riche programme, qui a été préparé de main de maître, assure aux passifs, amis et assistants, des instants qu'ils ne regretteront pas.

Un bal terminera la soirée.

Voir aux annonces.

**Conférence missionnaire à la chapelle.** — Dimanche soir, à 20 h., à la chapelle de l'Eglise libre, M. A. de Meuron, secrétaire de la Mission suisse dans l'Afrique du Sud, parlera de la vie d'un des fondateurs de la Mission, M. Ernest Creux, un vaudois de vieille souche, né au-dessus de Lausanne dans le ravin du Flon, où son père était meunier. M. de Meuron racontera la passionnante histoire de cet enfant que Dieu prépare et choisit pour lui confier la grande tâche de fonder cette œuvre missionnaire.

Des projections illustreront cette conférence. Chacun est cordialement invité.

**Paroisse catholique.** — Dimanche ci 31 janvier, nous célébrerons la fête patronale de la paroisse ainsi que la fête de Saint-Jean Bosco, ce grand éducateur de la jeunesse; les messes de communion auront lieu à 7 h. et à 8 h. 1/2. A 10 h. il y aura la grand'messe solennelle, avec allocution de M. le Directeur des jeunes du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg. Le sujet traité sera relatif à l'éducation chrétienne de la jeunesse. La chorale exécutera la belle messe à 4 voix, *Bohemica*, de Föster.

**Février.** — Ce mois ramène souvent les premiers sourires du soleil. Ce qui a l'air de vouloir être encore le cas cette année, car janvier qui va finir, on ne le sait que trop, fut tout qu'hivernal. Mais, n'en déplaît aux gens qui souhaitent un temps radieux, il n'est pas bon que février soit trop aimable. Du moins les dirions l'affirmer:

Quand il tonne en février,  
Montez vos tonneaux au grenier.  
La neige de février,  
C'est de l'eau dans un panier.

Brouillard de février  
Vaut du fumier.

Vaut autant voir un loup dans un troupeau  
Que le mois de février trop beau.

Si février laisse les fossés pleins,  
Les greniers deviendront pleins.

Fleur de février  
Ne va pas au pommier.

**L'amiral Etienne Lombard.** — M. Berthold de Haller expose 6 dessins de l'*« Amiral »* dans la vitrine de M. Demenga, encadré, Grande Rue.

**Accident de la circulation.** — Hier soir, M. Aimé Candaux, maréchal à Vufflens-le-Château, circulait à motocyclette venant de St-Prix et se rendant à Morges, lorsqu'il arriva en Monivert, il tamponna un camion qui s'était arrêté pour laisser passer une auto qui l'aveuglait.

M. Candaux a été conduit à l'hôpital de Morges. Il souffre d'une profonde plaie au front, d'une forte commotion et peut-être d'une fracture du crâne.

La moto est très endommagée.

Voir tableau des cultes en 1<sup>re</sup> page.